

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE  
CIRCONSCRIPTIONS de CLAMECY - VAL DE LOIRE et NEVERS 2 (58)

***RPI GERMIGNY SUR LOIRE / TRONSANGES***  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2024-2025**  
***Mardi 5 novembre 2024***

*Le conseil débute sa séance à 17h30 à Tronsanges.*

Présents :

- Mme Dumont, directrice de l'école de Germigny-Sur-Loire,
- Mme Montaron, chargée d'école de l'école de Tronsanges,
- Mme Amoureux, enseignante à l'école de Germigny-Sur-Loire,
- M Revel maire de Germigny sur Loire, Mme Dangleterre chargée des écoles à Germigny Sur Loire,
- M. Rondat maire de Tronsanges, Mme Marnier première adjointe à Tronsanges,
- Mme Wiart et Mme Sévérien, parents d'élèves élus à Germigny,
- M Dhé, parent d'élèves élu à Tronsanges,

Excusés:

- Les inspecteurs de l'Education Nationale ( M Billebault et Mme Siré)
- Les membres du RASED de Fourchambault,
- Mme Lanoue, enseignante remplaçante rattachée à Germigny,

**Présidente de séance :** Pascale Montaron

Le conseil débute par un tour de table.

**1) Vote, approbation et résultat**

**- Vote par l'ensemble des personnes réunies du conseil d'école regroupé**

Les deux écoles sont liées sur le plan pédagogique mais distinctes sur le plan administratif, d'où la nécessité de se prononcer chaque année sur la tenue d'un conseil d'école commun aux deux écoles, fonctionnement habituel dans le RPI.

Le conseil d'école donne son accord à l'unanimité.

Les trois conseils d'école de l'année 2024 - 2025 se feront donc en commun.

Ils auront lieu à Tronsanges et Mme Montaron en assurera la présidence.

**- Approbation du PV du conseil d'école du 20 juin 2024**

Le PV est adopté.

## - Résultat des élections de représentants des parents d'élèves

	Germigny / Loire	Tronsanges
Nombre d'inscrits	86	42
Nombre de votants	60	36
Blancs ou nuls	9	9
Exprimés	51	27
Taux de participation	69,77%	85,71%

### **Pour Germigny-sur-Loire:**

Mme Dumont indique que le vote et le dépouillement se sont bien passés.

Ont été élu : Mme Coraline WIATR et Mme Noémie SEVERIEN en tant que titulaire – Mme Inès POUZET et Mme Lauriane DUCROT en tant que suppléantes.

### **Pour Tronsanges :**

Mme Montaron indique que le vote et le dépouillement se sont bien passés.

Ont été élu : M Dhé en tant que titulaire – Mme Chevalier et Mme Desprez en tant que suppléantes.

## **2) Bilan rentrée scolaire**

### - Équipe pédagogique et effectifs des écoles

#### → **Équipe pédagogique**

<u>Tronsanges :</u>  - <b>GS/CP/CE1 et chargée d'école:</b> <u>Mme Montaron</u>	<u>Germigny :</u>  - <b>CE2/CM1/CM2 et direction:</b> <u>Mme Dumont</u>  - <b>PS/MS:</b> <u>Mme Amoureux</u>  - <b>Remplaçant rattaché à l'école:</b> <u>Mme Lanoue</u>
---	---

Intervention de M. Guyot, maître E du RASED de Fourchambault, sur les deux écoles.

### **Pour Germigny-sur-Loire:**

En période 3, groupe de soutien pour les élèves de CE2.

### **Pour Tronsanges :**

Tous les lundis (de 9h00 à 10h00), groupe de soutien en lecture pour des élèves de CE1.

→ **Effectifs** : 47 à Germigny, 21 élèves à Tronsanges,

GERMIGNY: 47 élèves		TRONSANGES: 21 élèves
13 PS + 10 MS = 23	8 CE2 + 9 CM1 + 7 CM2 = 24	9 GS + 5 CP + 7 CE1 = 21
Mélanie Amoureux	Anne Dumont	Pascale Montaron

TOTAL RPI: **68 élèves sur le RPI**

**Remarque:** 2 nouveaux élèves inscrits le 16 septembre 2024.

**Rappel:**

<b>A la rentrée:</b>	<b>Effectifs</b>
<b>2023</b>	64
<b>2022</b>	66
<b>2021</b>	78

→ **Prévision pour la rentrée 2025-2026:**

Niveaux	Effectifs	Effectifs globaux
PS MS	6 (Germigny) + 2 (Tronsanges)	19 ou 21
CP CE1	10 9 5	24
CE2 CM1 CM2	7 8 9	24

**- APC (dates et horaires)**

**Pour Germigny-sur-Loire:**

En période 3, tous les mardis et les jeudis de 16h45 à 17h15.

**Pour Tronsanges :**

Tous les vendredis du 10/01/25 au 11/04/25, de 16h15 à 17h15.

## - Evaluations nationales

Mme Montaron a reçu les parents qui le souhaitent pour une restitution individuelle de ces évaluations pour les élèves de CP et CE1.

Mme Dumont a reçu les parents qui le souhaitent pour une restitution individuelle de ces évaluations pour les élèves de CE2, CM1 et 1 élève de CM2.

Pour les élèves de CM2, les évaluations ont été restituées par un écrit.

## 3) Règlement intérieur et charte de la laïcité

### - Règlement intérieur

Le règlement intérieur du RPI (identique à celui de l'an passé) vous a été présenté par mail.

Nous devons à nouveau le voter pour cette nouvelle année scolaire.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

### - Charte de la laïcité

C'est la même que les années précédentes, elle est affichée dans les écoles et travaillée à travers différents axes notamment lors de la semaine des valeurs de la république et de la journée de la laïcité.

## 4) PPMS: plan particulier de mise en sécurité

Les deux PPMS ( Plan Personnalisé de Mise en Sûreté) des deux écoles sont en cours de mise à jour.

Chaque année nous devons réaliser 2 alertes incendies, 1 exercice de confinement et 1 exercice intrusion.

### ➤ A Germigny :

Le 1<sup>er</sup> exercice incendie a eu lieu le 14 octobre 2024. Tout s'est bien déroulé.

### ➤ A Tronsanges :

Le 1<sup>er</sup> exercice incendie aura lieu le 8 novembre.

## 5) Bilans financiers coopératives scolaires et association USEP

### Bilan COOP Tronsanges

Compte de fonctionnement général du 1.09.2023 au 31.08.2024					
<i>CHARGES</i>			<i>PRODUITS</i>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	0,00	7070 0008	Ventes d'objets	110,57
6168 1008	Assurances	6,25	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	2 042,20	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	1 000,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 58	49,50	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	26,40	7562 0008	Participations des familles	0,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	15,00
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>2 124,35</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>1 125,57</b>
<b>Résultat de l'année 2023 - 2024 (B-A) (+/-) : -998,78</b>					
Bilan simplifié au 31 Août 2024					
<i>ACTIF</i>			<i>PASSIF</i>		
Soldes des comptes au 31/08/2024					
512	Crédit Agricole (1)	1 165,30	110	Report à nouveau au 1.09.2023 :	2 164,08
514	Autre banque	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2023		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2024 :		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :		
<b>Total de l'actif :</b>		<b>1 165,30</b>	<b>Total du passif :</b>		<b>1 165,30</b>
<b>La différence entre l'actif et le passif est : 0,00      Le bilan simplifié est équilibré.</b>					

# Bilan COOP Germigny-Sur-Loire



## OCCE de la Nièvre Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2023 - 2024



Coopérative Scolaire de l'École Primaire, à GERMIGNY SUR LOIRE (58 320), 9 rue du Général Ducrot  
(058-255)

Compte : Crédit Agricole 720.237.94439 - ; ouvert le 01/09/2018

Mandataire : Mélanie AMOUREUX. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

### Compte de fonctionnement général du 1.09.2023 au 31.08.2024

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
6070 0008	Achats d'objets à revendre 0,00	7070 0008	Ventes d'objets 249,12
6168 1008	Assurances 10,50	7080 0008	Activités éducatives 0,00
6181 0008	Activités éducatives 1 035,57	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3) 0,00
6270 0008	Frais bancaires 0,00	7551 0008	Contributions participatives 0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 58 83,80	7551 1008	Subventions d'associations 299,20
6700 0008	Dépenses exceptionnelles 0,00	7562 0008	Participations des familles 0,00
6800 0008	Biens durables 0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles 0,00
<b>Total des charges (A) : 1 129,87</b>		<b>Total des produits (B) : 548,32</b>	
<b>Résultat de l'année 2023 - 2024 (B-A) (+/-) : -581,55</b>			

### Bilan simplifié au 31 Août 2024

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Soldes des comptes au 31/08/2024			
512 01	Crédit Agricole (1) 655,86	110	Report à nouveau au 1.09.2023 : 1 237,69
512 02	Autre banque 0,00	Egal à l'actif - passif au 31.08.2023	
530	Caisse en espèces (2) 0,28	Résultat de l'année 2024 : -581,55	
	478.1 Erreur débitrice : 0,00	478.2 Erreur créditrice : 0,00	
<b>Total de l'actif : 656,14</b>		<b>Total du passif : 656,14</b>	

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.

#### (1) Compte bancaire 512 01 Crédit Agricole :

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512 01, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 655,86

n° chèques	chèques ou versements	Dates	Montants
Solde indiqué dans le bilan (case 512 01) :			655,86
Le rapprochement bancaire est bon.			

#### (2) Arrêté de caisse au 31 août 2024 :

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

	Montant	Nombre	Somme
Billets :	200,00 €	0	0,00
	100,00 €	0	0,00
	50,00 €	0	0,00
	20,00 €	0	0,00
	10,00 €	0	0,00
	5,00 €	0	0,00
Pièces :	2,00 €	0	0,00
	1,00 €	0	0,00
	0,50 €	0	0,00
	0,20 €	1	0,20
	0,10 €	0	0,00
	0,05 €	1	0,05
	0,02 €	1	0,02
	0,01 €	1	0,01
Solde indiqué dans le bilan (case 530) :			0,28
L'arrêté de caisse est bon.			

Ce Compte-Rendu Financier 2023 - 2024 semble correct.

Imprimé le 28.09.2024, à 19h 55min 50s.

## Bilan de la fête des écoles du 29/06/24

	Recettes	Dépenses	Bénéfices
<b>Stands</b>	583,00 €	241,13 €	341,87 €
<b>Buvette</b>	497,00 €	170,90 €	326,10 €
<b>Tombola</b>	438,50 €	96,00 €	342,50 €
	1 518,50 €	508,03 €	1 010,47 €

## *Exercice comptable 2023-2024*

« USEP - LOIRE ET BERTRANGES »

*Arrêté au 30/09/2023 avec un départ de 5092,91€*

<b>Charges</b>		<b>Recettes</b>	
Assurance, Frais (banque + fonctionnement)	<b>501,10 €</b>	Adhésions (Familles)	<b>434,00 €</b>
		Dons USEP	<b>200,00 €</b>
		Tombola de Noël	<b>611,00 €</b>
Initiatives (Torchons) + Carnaval	<b>679,25 €</b>	Torchons	<b>833,00 €</b>
		Carnaval	<b>300,00 €</b>
Voyage CM1/CM2	<b>6 501,00 €</b>	Participation famille voyage CM	<b>650,00 €</b>
		Dons Voyage CM1/CM2	<b>2 400,00 €</b>
BUS USEP + voyage CI	<b>1 225,00 €</b>	Remboursement Voyage CI	<b>487,50 €</b>
Frais Kermesse	<b>508,03 €</b>	Recettes Kermesse	<b>1 518,50 €</b>
		Livret	<b>92,48 €</b>
<b>Total des charges</b>	<b>9 414,38 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>7 526,48 €</b>

**Résultat de l'exercice = - 1887,90 €**

L'association « USEP – Loire et Bertranges » dispose donc d'un avoir de 3205,01 € *au 30/09/24*

## *Bilan simplifié*

<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
Livret A            100,00 €	Report :                    5092,91 €
Compte bancaire 3105,01 €	Résultat 2023-2024 : - 1887,90 €
-----	-----
3205,01 €	3205,01 €

## 6) Sorties prévues pour le premier semestre

CLASSE CONCERNÉE :	PROJETS / SORTIES À VENIR
Elémentaire	- janvier : rencontre USEP au gymnase de La Charité - natation à partir de janvier (10 séances?)
	- novembre : dans le cadre du festival D'jazz, concert au café charbon de Nevers - natation : dernière période de l'année

La première sortie « école et cinéma » prévue au mois de novembre est annulée, pour une raison de transport comme l'an passé. Aucune aide de l'agglomération de Nevers.

## 7) Questions diverses

– De l'équipe enseignante du RPI

### DEMANDES DE TRAVAUX / D'INTERVENTIONS PAR CLASSE :

Elémentaire	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>le vidéoprojecteur</b> : la fixation au plafond du vidéoprojecteur pour une meilleure utilisation et un gain de place,</li><li>- <b>le chauffage</b> : la console à l'entrée principale de la classe émet toujours un bruit</li><li>- <b>le volant roulant</b> : depuis le mois de janvier 2024, nous ne pouvons toujours pas ouvrir le volet qui reste bloqué, la lumière dans la classe est diminuée</li><li>- changement d'<b>un plafonnier</b> dans la classe</li><li>- <b>toilettes des filles</b> : le bouton qui enclenche la chasse d'eau se bloque entraînant un écoulement de l'eau constant (toilette de droite)</li></ul>
<b>Réponse de la commune de Germigny sur Loire :</b> - Le maire étudiera le problème du vidéoprojecteur.	

### DEMANDES DE TRAVAUX / D'INTERVENTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE GERMIGNY SUR LOIRE (cours de récréation, couloirs...) :

- l'école de Germigny sur Loire souhaite faire l'acquisition d'un four électrique et d'une plaque de cuisson, pour des séances de cuisine en classe de maternelle et/ou élémentaire. Pour le moment, les élèves de la classe des CM utilisent le four personnel de leur enseignante. Ce four pourrait être installé dans la cuisine de la cantine.

- dans la cour de récréation, des pierres au niveau du puits s'enlèvent. En attendant des travaux, me Dumont souhaite que la commune installe une rubalise. La commune devait intervenir pour sécuriser les lieux en consolidant les pierres.

### **Réponse de la commune de Germigny sur Loire :**

– Vérification par les agents de la commune.

## **TRAVAUX / INTERVENTIONS RÉALISÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE GERMIGNY SUR LOIRE :**

- En septembre 2024, des travaux ont été réalisés dans le dortoir des maternelles suite aux dégâts des eaux. Ils seront terminés en février 2025.
- Remerciement des enseignantes pour la réalisation des draps.

### **- Des représentants des parents d'élèves**

- **Pourquoi n'avons nous pas les photos de classes avant Noël ? Ceci permettrait de faire des ventes supplémentaires avec les cadeaux dans les familles.**

Les photos de classe (individuelle et groupe) sont prévues dans les deux écoles, le jeudi 14 novembre. Les parents pourront les commander, ainsi que les objets associés pour Noël.

- **La classe de Tronsanges partira-t-elle en voyage comme la classe de Germigny l'an passé?**

Non, la classe de Tronsanges ne partira pas sur plusieurs jours cette année.

- **Est ce possible qu'il y est quelqu'un pour surveiller la sortie des CE2-CM1-CM2 ?**

Les élèves sortent de la classe sous la surveillance de l'enseignante dans la limite de la cour.

Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent.

- **Est-ce que les parents peuvent fournir un bavoir élastique aux enfants de maternelle?**

- Sondage pour étudier le projet?

- **Pourquoi il n'y a pas de somme défini pour la cotisation USEP?(perte d'argent)**

La participation financière à l'association USEP n'a rien d'obligatoire. Chaque famille est libre de donner ou non, en fonction de ses moyens.

- **Y aura-t-il une vente de sapins comme les autres années ?**

Non, la vente de sapins ne sera pas reconduite

**Quelles manifestations sont prévues pour nos enfants cette année ? (voir tableau page précédente)  
Comment récolter de l'argent pour les prochaines sorties scolaires ?**

Les manifestations prévues pour récolter de l'argent sont :

- Tombola de Noël et un goûter sera organisé par les parents d'élèves à Tronsanges puis à Germigny-sur-Loire le vendredi 20 décembre 2024.
- Carnaval
- Vente de tulipes à l'école de Germigny-sur-Loire
- Fête des écoles en juin

**Quand est ce que les parents d'élèves monteront une association ?**

Les parents d'élèves organisent les différentes manifestations dans le cadre de l'association USEP du RPI.

***Le conseil se termine à 19h15.***

**Le prochain conseil d'école se déroulera à Tronsanges le 18 mars à 17h30.**